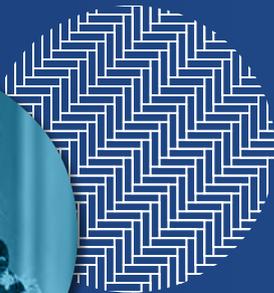




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 • 2021



UIT
Union des Industries Textiles

SOMMAIRE

2

MOT DU PRÉSIDENT

3

CHIFFRES CLÉS FRANCE

4

CHIFFRES CLÉS EUROPE

5

CHIFFRES CLÉS MONDE

6

TEMPS FORTS 2020 - 2021

7

ORIENTATIONS 2021

8

COMPÉTITIVITÉ
EMPLOI FORMATION

9

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

10

INNOVATION

11

ATTRACTIVITÉ
& SAVOIR-FAIRE

12

EUROPE &
INTERNATIONAL

13 - 14

LE TEXTILE EN RÉGIONS

15

ORGANISATION UIT



DESIGN GRAPHIQUE :
AGENCE CONICREA

MARQUES ET COPYRIGHTS :
TOUS LES LOGOTYPES ET MARQUES CITÉS
DANS CETTE BROCHURE SONT LA PROPRIÉTÉ
DE LEURS DÉTENTEURS RESPECTIFS.

IMPRESSION :
AGEFIM - JUIN 2021

MOT DU PRÉSIDENT

Yves DUBIEF

En cette période singulière, l'UIT s'est organisée pour mieux accompagner les entreprises dans les défis qui se présentent à la filière.

De nouvelles commissions de travail ont été mises en place dès le mois de mars 2020 : Affaires Sociales, Communication, Emploi Formation, Développement Durable, Marchés Publics, Relocalisation. Elles complètent les commissions Export et Securofeu. Un plan d'action ambitieux a été élaboré et présenté pour 2021. L'équipe s'est également renforcée autour de la directrice générale Vanessa de Saint-Blanquat, avec l'ouverture d'un poste de responsable développement durable.

Je suis particulièrement heureux qu'une cinquantaine d'entreprises textiles se soient emparées des opportunités offertes dans le cadre du plan de relance, que ce soit pour participer à la réindustrialisation, à la production d'intrants stratégiques pour la souveraineté de la France,



à la redynamisation des territoires. Elles proposent des projets innovants, structurants et éco-responsables qui contribuent à la reconstitution de toute la chaîne de production en France, au rayonnement de notre filière et créent des emplois.

CHIFFRES CLÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE EN FRANCE EN 2020



2100
entreprises ⁽¹⁾



13,3 milliards d'€
de chiffre d'affaires ⁽²⁾



61 910
emplois ⁽¹⁾

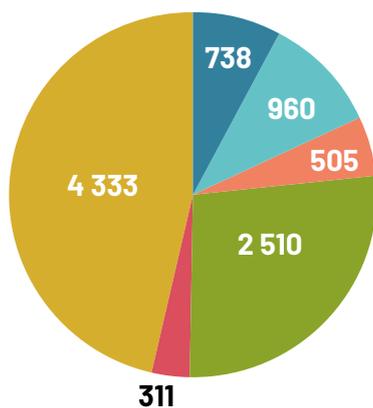


9,4 milliards d'€
Exportations ⁽³⁾

(1) Estimations. (2) UIT/IFM. (3) Douanes françaises / La Fédération*
* La Fédération de la maille, de la lingerie et du balnéaire.

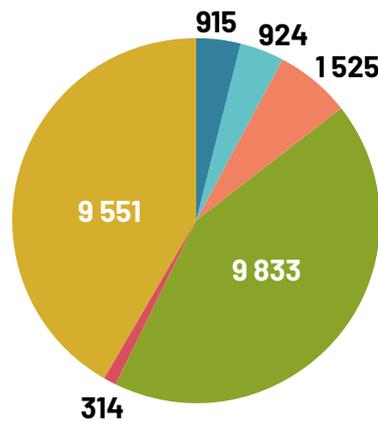
Exportations et importations textiles françaises par catégorie de produits en 2020

EXPORTATIONS



TOTAL 9 357 M€

IMPORTATIONS

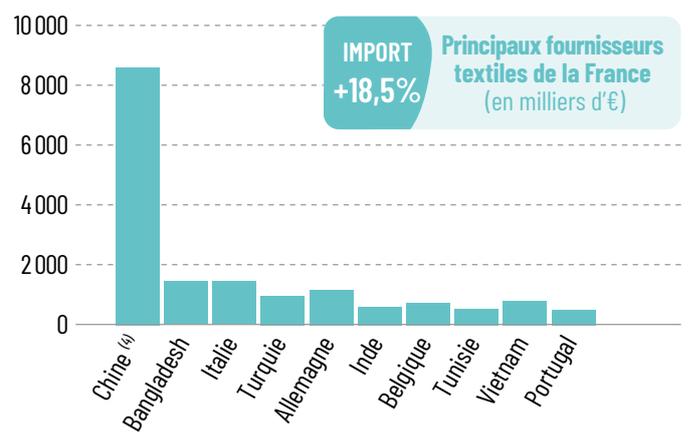
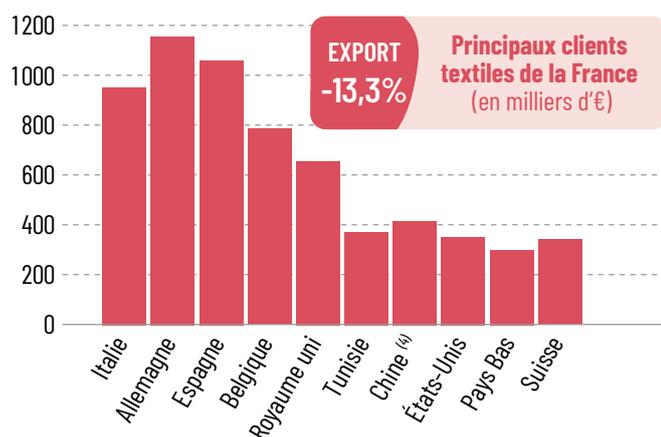


TOTAL 23 062 M€

- Fibres et fils
- Tissus et tricotés
- Textiles de maison
- Textiles techniques
- Vêtements maille et lingerie
- Autres articles textiles

SOURCE DOUANES FRANÇAISES / LA FÉDÉRATION*

Exportations et importations textiles françaises par pays en 2020 (en millions d'€)



(4) Explosion de l'import en provenance de Chine (+ 115 %) sous l'effet des importations de masques.

SOURCE DOUANES FRANÇAISES / LA FÉDÉRATION*

Entreprises, emplois, chiffres d'affaires et investissements

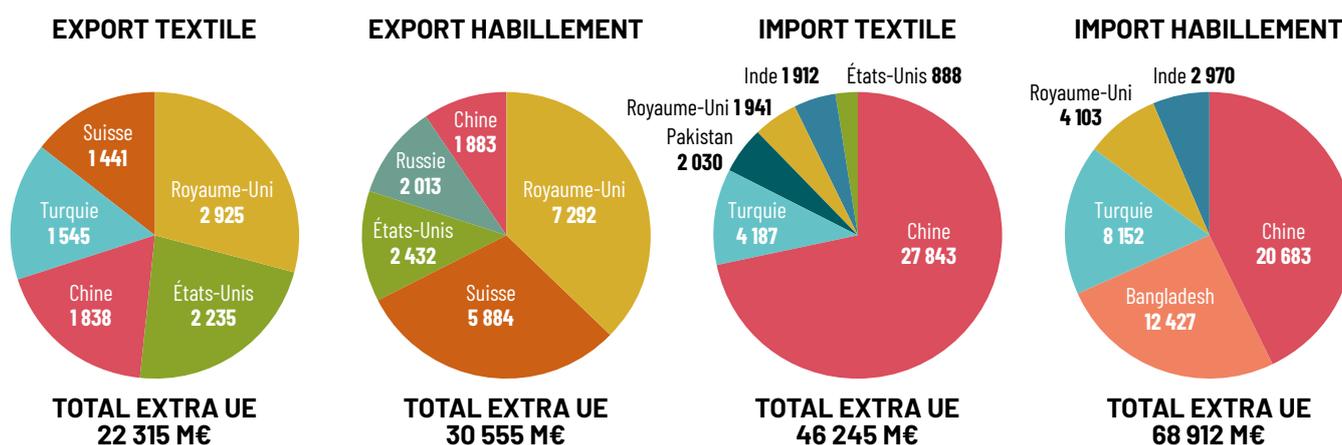
des entreprises européennes de textile et d'habillement (Données 2020 estimées)

SOURCE EURATEX

	ENTREPRISES		EMPLOIS		CHIFFRE D'AFFAIRES		INVESTISSEMENTS	
	nombre		nombre		en millions d'€		en millions d'€	
	2019	2020e	2019	2020e	2019	2020e	2019	2020e
Textile	52 021	50 876	586 421	573 520	81 672	74 158	3 029	2 750
Habillement	111 432	104 078	944 714	882 363	72 764	59 812	1 403	1 153
Textile et habillement	163 453	154 954	1 531 135	1 455 883	154 436	133 970	4 432	3 903

Top 5 des principaux clients et fournisseurs de textile et d'habillement de l'UE en 2020

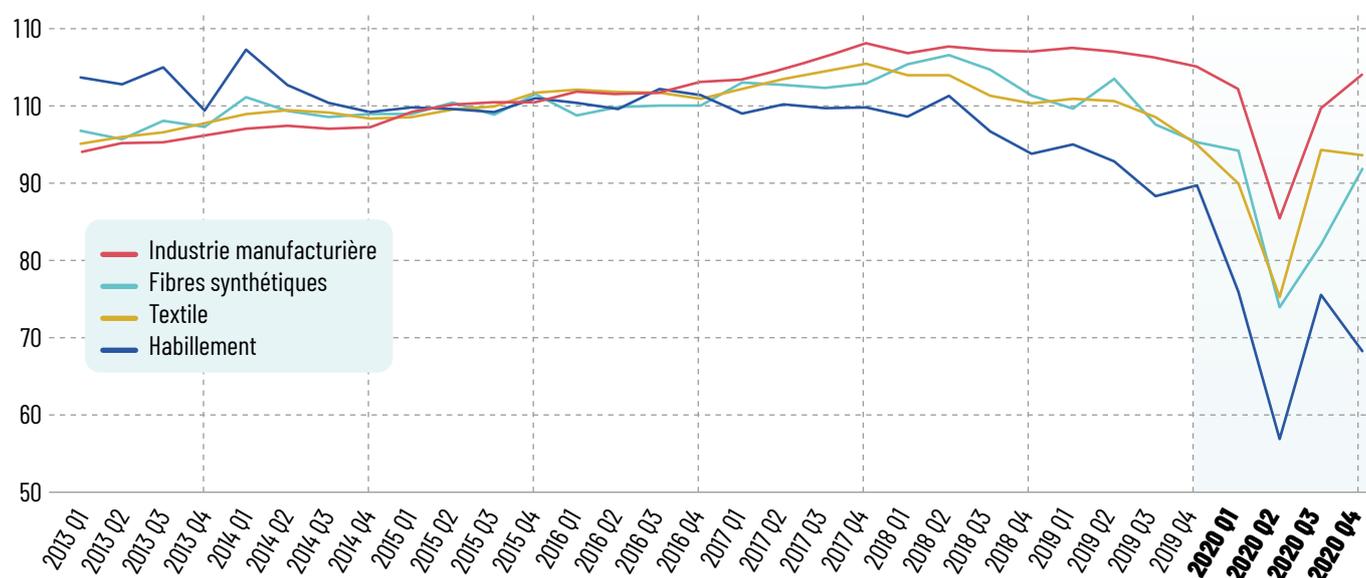
SOURCE EURATEX



Évolution de la production européenne de textile et d'habillement

En % par trimestre comparé au même trimestre de l'année précédente

SOURCE EURATEX



Top 5 du commerce mondial de textile en 2019 (en milliards d'€)

Exportateurs		Importateurs	
Chine	120	Importations Extra-UE	30
Exportations Extra-UE	24	États-Unis	31
Inde	17	Viet Nam	16
États-Unis	13	Chine	16
Turquie	12	Bangladesh	10

SOURCE : OMC

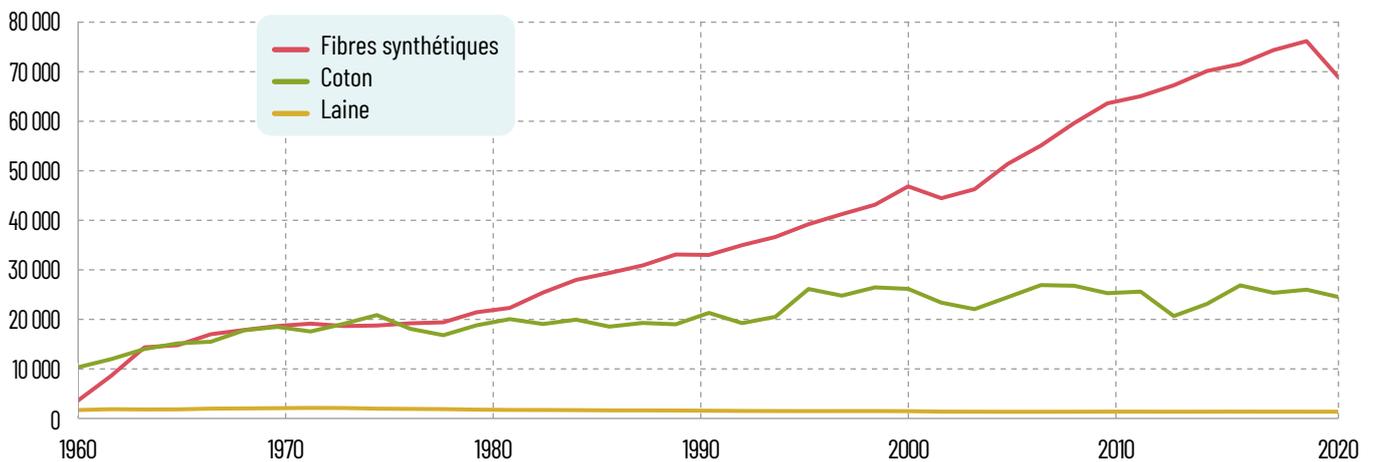
Top 5 du commerce mondial d'habillement en 2019 (en milliards d'€)

Exportateurs		Importateurs	
Chine	152	Importations Extra-UE	95
Exportations Extra-UE	43	États-Unis	95
Bangladesh	34	Japon	30
Viet Nam	31	Royaume-Uni	26
Inde	17	Hong-Kong, Chine	11

SOURCE : OMC

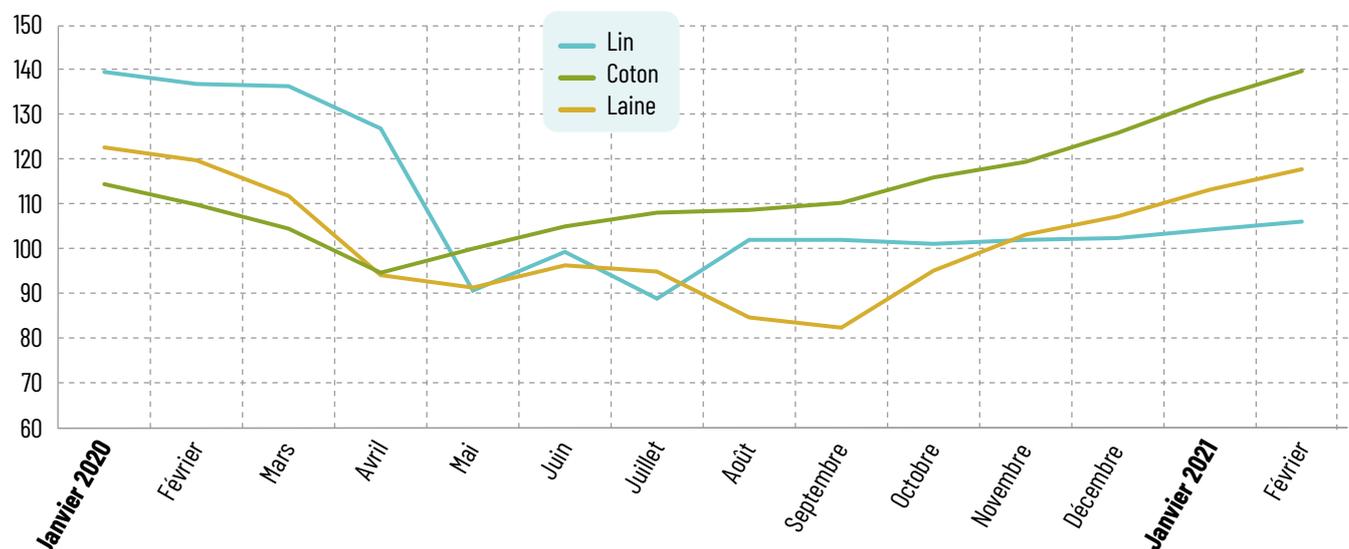
Évolution de la production mondiale de laine, de coton et de fibres synthétiques (en 1000 tonnes)

SOURCE CIFRS



Évolution du cours des matières premières naturelles en 2019 (coton / laine / lin en 2020 - 2021 en euros / kg)

SOURCE CIFRS



TEMPS FORTS 2020 - 2021



2 JUILLET 2020	Audition de l'UIT par le sénat au sujet des microplastiques	1-2 FÉVRIER 2021	Réponse du CSF et de l'UIT à la consultation de la Commission Européenne sur la « Textile Strategy »
4-31 JUILLET 2020	Campagne #JeSoutiensLeTextileFrançais	4 FÉVRIER 2021	Comité de suivi de la Politique Commerciale animé par Franck Riester, Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, auprès du MEAE
1-2 SEPTEMBRE 2020	Salon Made in France by PV	9 FÉVRIER 2021	Lancement de l'appel à projet «Tourisme de savoir faire » / Entreprise & découverte
8 SEPTEMBRE 2020	Dîner du Comité exécutif de l'UIT avec Agnès Pannier-Runacher	10 FÉVRIER 2021	Présentation du Projet de la loi « Climat et Résilience » en conseil des ministres
9 SEPTEMBRE 2020	Comité de suivi de la Politique Commerciale animé par Franck Riester, Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, auprès du MEAE	18 FÉVRIER 2021	Audition de l'UIT par le Sénat sur la PPL visant à lutter contre le plastique
15-16 SEPTEMBRE 2020	Rencontres French TEX au Palais Brongniart	24 FÉVRIER 2021	Publication de l'étude Cycleco dans Sustainability
22 SEPTEMBRE 2020	AG UIT au MEDEF	2 MARS 2021	Participation à la table ronde proposée par l'Assemblée Nationale sur le Titre 1 du Projet de loi «climat et résilience»
23-24 SEPTEMBRE 2020	Convention CITEXT	9 MARS 2021	Intervention UIT aux rencontres internationales de la Douane
28 SEPTEMBRE 2020	Lancement du GT Durabilité BNITH	18 MARS 2021	Relance export Tour CSF Mode & Luxe
29 OCTOBRE 2020	Webinaire Brexit organisé par l'UIT/KPMG	8 MARS - 25 AVRIL	OpenWeeks French Tex
16 NOVEMBRE 2020	Lancement du projet ReHubs par Euratex	22 MARS	Publication du premier draft du PEF
23 NOVEMBRE 2020	Commission des affaires économiques IFM	22 AVRIL	Participation à la table ronde proposée par le Sénat sur l'Affichage environnemental figurant à l'article 1 ^{er} du Projet de loi « climat et résilience »
24 NOVEMBRE 2020	Conclusion de l'accord de branche APLD textile	26 AVRIL 2021	Signature de l'avenant au contrat du CSF mode & Luxe
30 NOVEMBRE 2020	Relocalisation de la filature du lin - Echanges avec le Président de la région Hauts-de-France	5 MAI 2021	Audition UIT par Jennifer de Temmerman, députée de la 15 ^{ème} circ. du Nord dans le cadre de la mission sur les difficultés des entreprises suite Covid
4 DÉCEMBRE 2020	Webinaire VIE organisé par l'UIT/Business France	6 MAI 2021	Commission des affaires économiques IFM
15 DÉCEMBRE 2020	Webinaire RCEP organisé par l'UIT/KPMG		
12 JANVIER 2021	Présentation annuelle du secteur textile aux représentants de Business France Mode & Luxe par l'UIT		
19 JANVIER 2021	Remise du rapport « Relocalisation et Mode durable » au gouvernement par le CSF Mode & Luxe		
28 JANVIER 3 FÉVRIER 2021	Campagne Cycléco		

Fiscalité

L'UIT reste attentive aux sujets d'importance pour les entreprises

- ✓ Baisse des impôts de production
- ✓ Maintien du CIR et du CIC pour la filière textile



Social

- ✓ Favoriser l'égalité professionnelle en entreprise
- ✓ Accompagner les entreprises pour améliorer la santé au travail des collaborateurs et prévenir les risques professionnels
- ✓ Construire avec les partenaires sociaux un dialogue social dynamique et respectueux
- ✓ Préparer avec les partenaires sociaux la fusion des CCN Industrie Textile et Textiles artificiels et synthétiques

Emploi - Formation

- ✓ Évaluer l'évolution des métiers à moyen et long terme pour assurer la cohérence des formations et de leur répartition territoriale
- ✓ Renforcer l'attractivité des métiers et formations textiles auprès des jeunes publics et personnes en reconversion
- ✓ Accompagner les entreprises dans la montée en compétences des salariés du secteur
- ✓ Développer l'alternance dans le secteur textile pour améliorer l'insertion des jeunes et personnes en reconversion

Développement durable

- ✓ Construire avec les pouvoirs publics un affichage environnemental différenciant, compréhensible et simple en alternative à un dispositif européen complexe
- ✓ Créer une étiquette de traçabilité universelle indiquant les pays où sont réalisées les grandes étapes de fabrication du produit textile
- ✓ Participer aux travaux français et européens notamment relatifs au recyclage des produits textiles (ReHubs) et à leur éco-conception



Europe et International

- ✓ Favoriser le développement à l'export des entreprises textiles
- ✓ Aider les entreprises à s'approprier les outils de soutien à l'export et du plan de relance
- ✓ Suivre la mise en place des accords de libre-échange et les faire connaître des entreprises
- ✓ Accompagner les entreprises lors de missions de prospection commerciale

Communication

- ✓ Mieux connaître les entreprises pour mieux les représenter et valoriser leurs actions
- ✓ Renforcer la visibilité et la communication de l'UIT et de la filière
- ✓ Améliorer l'image du textile auprès des parties prenantes
- ✓ Définir et assurer une communication cohérente à travers les différents dispositifs emploi formation, développement durable, international et tourisme de savoir-faire

Compétitivité

L'UIT en soutien des entreprises

Durant cette période exceptionnelle, l'UIT s'est pleinement mobilisée pour faire remonter à l'administration fiscale les attentes de ses adhérents, et informer ces derniers en temps réel des nombreuses mesures exceptionnelles mises en place par le Gouvernement et l'administration fiscale pour accompagner les entreprises (report des échéances fiscales, suspension des délais de procédure fiscale, extension du taux de TVA de 5,5 % aux masques de protection, assouplissement des règles liées à l'envoi et à la conservation des factures « papier » au regard des droits à déduction, extension de la liste S1 bis pour le linge plat...).



Impôts de production : l'UIT reste mobilisée

Depuis de nombreuses années, l'UIT œuvre auprès des pouvoirs publics pour une modification de la méthode dite comptable (prix revient * 8 %) retenue pour déterminer la valeur locative des locaux industriels. Cette méthode spécifique aux locaux industriels engendre une forte valeur locative qui se traduit par une forte contribution à la taxe foncière et à la CFE. Elle œuvre également pour une baisse des impôts de production en ciblant plus précisément trois impôts, les plus lourds pour les entreprises industrielles du secteur textile : la CVAE, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la CFE.

En conséquence, l'UIT salue la baisse des impôts de production adoptée par la loi de finances pour 2021. Cette

baisse se traduit par trois mesures : la réduction de moitié de la CVAE ; la réduction de moitié de la CFE et de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les établissements industriels évalués selon la méthode comptable ; l'abaissement de 3 % à 2 % du taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée.

Pour autant, ces impôts représentent 3,7 % de la valeur ajoutée des entreprises, le plus haut niveau en Europe hormis la Grèce, contre 0,7 % en Allemagne. Cette baisse n'est donc pas suffisante. Il est indispensable d'abaisser ces impôts à un niveau équivalent à celui de nos concurrents.

L'UIT reste vigilante sur un point : la baisse des impôts de production ne doit pas être compensée par une autre forme de taxation (hausse ou création d'impôt / suppression d'une exonération ou d'un taux réduit).

Emploi Formation

L'UIT signe un accord de branche sur l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD)

En 2020, l'UIT a ouvert des négociations avec les partenaires sociaux de la branche et a conclu le 24 novembre 2020 un accord avec la CFDT, la CFTC, la CGT qui bénéficie aux entreprises du secteur et à leurs salariés. Cet accord renforce l'indemnisation et la formation des collaborateurs, et vise à préserver l'emploi.

Conclu pour 2 ans, l'accord a été étendu par arrêté ministériel daté du 22 Janvier 2021. Les entreprises textiles peuvent ainsi accéder au dispositif d'APLD en établissant une déclaration unilatérale, sur la base de l'article 5 de

l'accord de branche, la soumettre à l'avis de leur CSE, et l'adresser à la DIRECCTE pour homologation.

AU 31 DÉCEMBRE 2020, LES ENTREPRISES DU SECTEUR TEXTILE ACCUEILLAIENT :

- 1 157 APPRENTIS DONT 1 À L'UIT
- 502 COLLABORATEURS EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Auditions de l'UIT

L'UIT a participé à plusieurs réunions de travail et à des auditions relatives à l'application de la loi AGECE (invendus, étiquette de traçabilité, score carbone) et sur les microplastiques. L'entrée en vigueur des mesures de la loi AGECE s'échelonne entre 2021 et 2026.

L'UIT a également été auditionnée sur le projet de loi Climat & Résilience par l'Assemblée nationale en mars 2021 puis par le Sénat fin avril 2021. Concernant son article 1^{er}, qui prévoit l'adoption d'un affichage environnemental obligatoire pour les produits textiles, l'UIT a défendu auprès des parlementaires l'importance de développer un dispositif lisible pour le consommateur, différenciant pour les produits et facile à mettre en place pour les entreprises et en particulier pour les PME.



Cycleco :
« Fabriquer en France permet de diviser par deux l'empreinte carbone du textile tout en soutenant l'emploi »

L'UIT a fait appel au cabinet Cycleco pour réaliser l'étude « Empreinte carbone du textile en France ». Cette dernière quantifie l'empreinte carbone de la consommation de vêtements et de linge de maison en France, avant d'identifier les moyens de la réduire pour satisfaire les contraintes de l'Accord de Paris à l'horizon 2050. La relocalisation de la production en France, où le mix énergétique est peu carboné, s'avère le moyen le plus efficace pour atteindre ces objectifs car la majeure partie des émissions carbone résulte des étapes de fabrication textile. L'étude réalisée par Cycleco s'appuie sur la méthode d'Analyse du Cycle de Vie (ACV, ISO 14040-44). Parue dans la revue Sustainability, elle a identifié des leviers d'action tels que la relocalisation en France des activités les plus énergivores comme le tissage, la filature ou le tricotage mais aussi des objectifs de diminution des invendus.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTUDE

En 2019, la consommation de :

1 kg de textile importé en France GÉNÈRE > 54 kg d'équivalent CO₂

1 kg de textile produit en France GÉNÈRE > 27,7 kg d'équivalent CO₂ seulement

Grâce à la relocalisation, l'empreinte carbone peut être réduite par 6.

Travaux du Comité stratégique de filière Mode & Luxe

Au mois de janvier 2021, Guillaume de Seynes, président du Comité stratégique de Filière « Mode et Luxe » a remis les conclusions du rapport « Relocalisation et Mode durable » à Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie. Ce rapport comporte 36 propositions ainsi que des recommandations pour relocaliser la production de textile en France et en améliorer la compétitivité. Produire à la demande, favoriser le recyclage textile et soutenir la production de matières naturelles comme le lin. En quatrième thème, au-delà des décisions des entreprises françaises, les auteurs de ce rapport pointent du doigt le rôle de moteur que doit avoir l'Etat dans cette transformation des habitudes de l'industrie. Ils soulignent ainsi la nécessité de « travailler sur l'exemplarité dans la commande publique, le soutien aux projets innovants d'industrialisation des filières de tri et de recyclage des déchets textiles, et à la formation ».

Ces travaux ont abouti à la rédaction de l'avenant au contrat de filière de 2019. Signé au mois d'avril 2021, il se focalise notamment sur les actions en faveur à une mode durable : relocalisation, traçabilité, réduction de l'impact environnemental et recyclage.

ReHubs : renforcer le recyclage textile en Europe

L'UIT s'engage avec ses partenaires français Refashion et l'UFIMH aux côtés d'Euratex afin de créer 5 plateformes de collecte, tri, traitement et recyclage des déchets textiles européens d'ici 2024. Les ReHubs (Recycling Hubs), localisés à proximité des zones d'activités européennes de textile et d'habillement, permettront de répondre à ce défi environnemental et économique puisque la collecte doit passer de 2,8 millions de tonnes à 4,2 voire 5,5 millions de tonnes d'ici 2025. La capacité des Hubs à traiter de grands volumes créera des économies d'échelle, justifiant les coûts des technologies de recyclage existantes ainsi que les investissements dans de nouvelles technologies, telles que le recyclage chimique et thermique. Cela générera de nouvelles matières premières pour les chaînes de valeur textile, principalement constituées de PME, en symbiose avec d'autres industries européennes (par exemple l'automobile). C'est une opportunité pour l'Europe de renforcer son autonomie en matière de matières premières et de fournir un écosystème de recyclage vertueux dans toute l'Europe. Les ReHubs créeront de nouveaux emplois verts. Selon les estimations, une vingtaine d'emplois pourraient être créés pour chaque 1000 tonnes de textiles collectés, triés et recyclés, créant ainsi jusqu'à 120.000 emplois dans l'Union européenne.

Refashion

Refashion, nouveau nom de l'éco-organisme du textile et de l'habillement Eco-TLC, a lancé Ecodesign, plateforme d'outils et services centralisée à disposition des professionnels et du grand public. Ecodesign propose des ressources et bonnes pratiques d'écoconception afin de permettre aux metteurs en marché d'accélérer leur transition vers une mode durable et circulaire.

IFTH

Ces douze derniers mois ont été très actifs au sein d'IFTH, pour répondre aux besoins liés à la pandémie, mais également pour assurer la continuité des projets engagés et accompagner les entreprises dans leurs stratégies de relance. Dès le printemps 2020, IFTH a œuvré en urgence pour créer un banc de test conforme au protocole DGA permettant de qualifier l'efficacité de filtration des masques textiles. Un challenge relevé en un temps record, répondant aux attentes de plus de 1500 entreprises, avec au final plus de 8500 masques/complexes textiles évalués. Par ailleurs, face à un télétravail qui s'est imposé, l'offre IFTH Formation a été adaptée avec 6 cycles de formations à distance lancés dès juin 2020. Suite au succès de ce nouveau format, plus de 15 parcours sont maintenant disponibles. IFTH a reçu début 2021 la certification qualité QUALIOP1 pour ses actions de formation.

IFTH a également assuré la continuité des projets de recherche, en particulier ETINCEL² (nouveaux tissus et vêtements pour les sapeurs-pompiers) et DEPERFLEXII (alternatives aux résines fluorées), mais a aussi initié le projet AFTER dédié aux apprêts textiles fonctionnels écoresponsables sans composé toxique. Deux nouveaux partenariats ont été signés, avec l'Université Technologique de Troyes, et avec l'ENSAIT. De manière générale, tout a été mis en œuvre pour soutenir la relance des entreprises : webinaires mensuels thématiques, digitalisation des outils, Diagnostics GPEC Covid-19, notamment.



EuraMaterials

Tout au long de l'année, le pôle de compétitivité Euramaterials a diffusé des informations sérieuses et pratiques sur le sujet de la fabrication et de la performance des masques, tout en poursuivant son activité de conseil et d'appui auprès des entreprises et des laboratoires de recherche. En plus des projets d'innovation en cours, dont 12 à l'échelle européenne, EuraMaterials s'est fortement impliqué dans le soutien de projets de développement et d'investissement industriels, notamment au bénéfice de la filière lin des Hauts-de-France. L'accompagnement mené depuis l'automne 2020 a bénéficié à 35 projets candidats aux dispositifs du plan France Relance.

LES 3 GRANDS AXES 2021 D'EURAMATERIALS :

- 1. L'INDUSTRIE DU FUTUR,**
utile et accessible à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.
- 2. LES MATÉRIAUX ALTERNATIFS OU DE SUBSTITUTION**
aux composés problématiques, à l'instar des actions engagées au printemps 2021 sur le sujet des perfluorés (PFC)
- 3. L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE,**
pour concilier rentabilité et réutilisation des ressources.

Techtera

Techtera, au travers des projets d'innovation de ses membres a été identifié comme un pôle stratégique par la Direction Générale de l'Armement. Plusieurs actions sont menées pour renforcer le lien entre la filière textile et le secteur de la défense. Ainsi, sur le programme Centurion dédié aux innovations pour le combattant, Techtera participe avec un adhérent à un programme d'exploration et a lancé un appel à manifestation d'intérêt en début d'année. 13 projets ont été présentés à la DGA le 1^{er} février 2021, préalablement à leur dépôt sur la plateforme.

15 projets ont été labellisés en 2020. Début 2021, 3 nouveaux projets ont été labellisés par Techtera et financés dans le cadre de l'appel à projets PSPC Régions :



SENTMI

(SENsors Textile Monitoring Infrastructures) : développement dans le secteur du génie civil d'une solution de capteur surfacique 2D à fibres optiques pour le monitoring d'infrastructures pour prévenir des incidents.



REVIEP

Travailler à l'incorporation la plus élevée possible de PVC recyclé et PVC plastifié recyclé, en particulier pour le procédé d'enduction et d'extrusion de couches minces.



CALME

Développement d'un système innovant de parement de façade multifonction à aspect minéral dans le cadre de la rénovation et de la construction neuve.

Entreprises & découverte



L'UIT est partenaire de l'appel à projets sur le Tourisme de savoir-faire lancé par la Direction Générale des Entreprises (DGE) en 2020 et remporté par Entreprise et Découverte. L'objectif de cet appel à projets de trois ans est de développer, structurer et promouvoir la visite d'entreprise en France et à l'international. La filière textile souhaite saisir cette opportunité pour valoriser les savoir-

faire uniques et les valeurs sociales et environnementales des entreprises textiles et renforcer leur attractivité auprès des jeunes.

Le groupement dont fait partie l'UIT est composé de représentants des ministères de l'Economie, des Affaires étrangères, de la Culture et de l'Education Nationale, d'entreprises (la Maison Rémy Martin, la Monnaie de Paris et EDF), de 15 grandes fédérations professionnelles parmi lesquelles ADN Tourisme, l'Institut National des Métiers d'Art - Entreprise du Patrimoine Vivant (INMA EPV) et le MEDEF, de territoires (5 Comités Régionaux du Tourisme) et des universités d'Artois et d'Angers.

French TEX : aider les entreprises à recruter et promouvoir la formation textile



Activité en croissance d'activité, renouvellement des effectifs suite à des départs en retraite : la filière textile recrute encore et toujours en 2021. Son action collective pour l'attractivité des métiers et des formations textiles se poursuit grâce à French TEX, marque emploi formation et plateforme web.

Afin de mieux rendre visibles ces emplois, le site frenchtex.org intègre désormais les offres de Pôle Emploi grâce à un partenariat avec l'institution. L'action s'est également focalisée cette année sur la mise en avant des formations textiles, en partenariat avec les écoles.

La visibilité de French TEX s'est renforcée en 2021 par le biais des réseaux sociaux grâce à une intense présence en ligne du 8 mars au 25 avril 2021. Pendant 7 semaines, les OpenWeeks ont fait l'événement. Entreprises et salariés passionnés se sont mobilisés pour raconter les petites et grandes histoires du textile français autour de 7 thématiques. Vidéos, lives instagram, articles ou encore quiz ont été diffusés régulièrement pour souligner la richesse des différentes possibilités d'orientations, de formations et de parcours au sein de la filière française. L'opération s'est conclue par une semaine « OpenJobs » et la diffusion de courtes vidéos de dirigeants présentant leurs offres d'emplois présentes sur la plateforme *frenchtex.org*.

Savoir pour Faire promeut les formations de la mode & du luxe

Pour sa nouvelle campagne, le CSF Mode & Luxe invite le grand public à mieux connaître les métiers qui incarnent la force de nos territoires et participent au rayonnement de la France à l'étranger et à son dynamisme économique. Dans le contexte actuel de crise sanitaire et économique, ce sont plus que jamais des métiers d'avenir et les formations sont essentielles pour conserver des savoir-faire durables et d'excellence, et accompagner relocalisation et retour à la croissance. La campagne s'attache à déconstruire les idées reçues sur ces métiers et s'appuie sur des ambassadeurs de chaque secteur. Elle est déclinée dans chaque région.



Plan Export Textile 2021

Le plan export textile 2021, élaboré par la commission export de l'UIT présidée par Norbert Blanc, offre aux entreprises une visibilité sur les actions proposées (missions de prospection, salons...) par les différents partenaires tels que Eurovet, Première Vision, la Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balnéaire, les fédérations régionales, et les pôles de compétitivité en partenariat avec Business France et le DEFI. Le nombre d'actions collectives à l'étranger a été réduit de moitié avec l'espoir d'un retour à la normale à l'automne 2021.



Mobilisation de l'UIT sur les outils du plan de relance export



L'UIT a contribué aux recommandations de Business France reprises par le plan de relance export du gouvernement et en a assuré la diffusion auprès des entreprises textiles. Différentes actions ont été mises en place pour aider les entreprises du textile et de l'habillement à s'emparer de ces outils.

L'UIT a organisé des webinaires d'information en collaboration avec Business France sur le VIE, et avec KPMG Avocats pour décrypter les accords de libre-échange sur le Brexit et le RCEP (plus grand accord commercial d'Asie Pacifique). L'UIT a également participé à plusieurs épisodes des ateliers de l'export de Business France sur les accords commerciaux. L'UIT publie par ailleurs des flashes d'information à destination de ses membres pour préciser les modalités (droits de douane, règles d'origine...) de mise en œuvre de ces accords dans le secteur textile.

Un accord UE/Royaume-Uni signé la veille de Noël

Après quatre ans de négociations, le 24 décembre 2020, l'Union européenne et le Royaume-Uni ont conclu un accord de commerce et de coopération. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les déclarations douanières et les contrôles des marchandises aux frontières sont en vigueur. L'Union européenne et le Royaume-Uni constituent à présent deux marchés, espaces juridiques et réglementaires distincts. Le Royaume-Uni est un partenaire commercial important de la France dans le secteur textile et habillement. Les entreprises ont dû adapter leurs circuits de production et de commercialisation pour prendre en compte les coûts induits par la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et la mise en place de cet accord.



Mise en œuvre de l'Accord UE/Vietnam

L'accord de libre-échange entre l'UE et le Vietnam, signé le 30 juin 2019, s'applique depuis le 1^{er} Août 2020. Il s'agit du second accord conclu avec les pays de l'ANASE (Association des Nations du Sud-Est) après l'accord UE/Singapour en application depuis le 21 novembre 2019.

En 2020, la France a importé 1,2 milliard d'€ de produits de textile et d'habillement en provenance du Vietnam, dont 95 % de produits confectionnés. Ces importations ont représenté 40% du total importé de la zone ANASE.



UITH NORD

Pour accompagner ses adhérents face aux nouveaux enjeux stratégiques (économiques, environnementaux ou sociaux), UITH Nord a lancé les « **5 à 7 d'UITH** », des rencontres mensuelles de 2 heures, en format afterworks, au cours desquelles des experts interviennent sur des sujets d'actualité, encore parfois difficiles à décrypter par les dirigeants.

Cinq sessions ont déjà été organisées, en physique et en visioconférence, auxquelles ont assisté plus d'une centaine d'adhérents. Parmi les sujets, ont été abordés : les aides pour les entreprises textile-habillement dans le cadre du Plan de Relance (avec la Direccte, Team France Export et l'ADEME), la mise en place d'une stratégie digitale efficace, le recrutement via la plateforme frenchtex.org, ou encore la cybercriminalité et les outils pour s'en prémunir.

Alors que les rencontres sont limitées, les « 5 à 7 d'UITH » permettent aux adhérents de se retrouver, d'échanger, de mutualiser leurs savoirs sur les questions abordées. Elles favorisent ainsi le travail en réseau et participent à renforcer le dynamisme de la filière textile-habillement en Hauts-de-France.

Depuis 3 ans et en partenariat avec le Département du Nord, UITH Nord met en relation des allocataires du RSA avec les entreprises de la filière qui ont des difficultés à recruter. En 2020, malgré le contexte difficile, plus de 60 personnes ont été accompagnées et plus de 20 contrats ont été signés (CDD ou un CDI). Au total, plus de 70 embauches ont été réalisées depuis le début de cette action.



UIT SUD

L'UIT Sud a mené des actions collectives et individuelles auprès de ses adhérents concernant la gestion de compétences, la traçabilité, la RSE et l'innovation. Son action s'est concentrée sur les besoins individuels des entreprises en période de crise, leur offrant des réponses appropriées sur des sujets sociaux (activité partielle, gestion des compétences, ...) et un décodage des aides possibles dans le cadre du plan de relance industrie proposé par l'Etat et en complémentarité avec les institutions territoriales.

UNITEX

- La semaine de l'économie circulaire s'est déroulée du 5 au 9 octobre 2020. Plus de 200 personnes ont participé à cet événement, avec au programme 4 tables rondes en format webinaire sur les thématiques de la production durable dans la filière textile et des circuits courts. La semaine s'est clôturée par une journée « rendez-vous d'affaires » à la Villa Créatis.
- Consolidation du réseau Silky Cities. Un an après son lancement, plus de 40 participants internationaux, notamment du Japon, Brésil, Chine, Italie, Espagne, Ouzbékistan, Géorgie et de France... se sont retrouvés virtuellement vendredi 20 novembre 2020. La réunion a eu lieu sous la forme d'un événement augmenté avec un plateau TV installé au sein de la Maison des Canuts à la Croix-Rousse.



- Un dispositif visant à accompagner la sauvegarde et la transmission des savoir-faire est mis en œuvre en AURA avec une dizaine d'entreprises textiles accompagnées en 2020 via une formation-action sur 4 jours. L'objectif est d'apprendre à sauvegarder sur un périmètre délimité un ou plusieurs gestes et être capable de le reproduire sur un périmètre plus large.
- Le projet européen Skills4smart est géré par Unitex pour le compte des branches professionnelles françaises impliquées dans le projet. En France, une trentaine de personnes au profil d'étudiant ou de salarié testent les contenus de formation produits, en particulier le modéliste CAO mode et le technicien textile. Ces tests ont pour objectif de faire remonter des propositions d'amélioration de ces contenus pour une mise en ligne définitive à l'issue du projet mi-2022.

L'UIT Sud a renouvelé ses actions de veille sur les tendances de mode, les marchés et les évolutions sociétales et a fourni un appui à la veille, au diagnostic et à l'accompagnement de projets innovants.

DigiTVC, projet européen Espagne - Portugal - Sud-Ouest de la France portant sur la « Digitalisation de la chaîne de valeur textile » se poursuit.

Enfin, l'UIT Sud s'est impliquée dans la mise en place d'un Hub des développeurs régionaux - véritable plateforme d'acteurs en soutien à tout créateur ou développeur d'entreprise en région. L'UIT Sud y jouera le rôle de représentant et d'expert de la filière régionale textile.

UIT CHAMPAGNE ARDENNE

CITEXT, convention internationale des textiles à usage technique et matériaux souples fonctionnels, s'est tenue à Troyes les 23 et 24 septembre 2020. 85 exposants et 130 donneurs d'ordres ont participé à ces rendez-vous d'affaires qualifiés ou organisé des conférences dans le cadre de l'événement.



Co-porté et animé par l'UIT Champagne-Ardenne et l'agence de développement économique

Business Sud Champagne, Pôle d'Excellence Maille 4.03 est né fin 2020 dans une dynamique collective. Initiateur de la démarche, l'entreprise Petit Bateau a souhaité y associer l'ensemble des entreprises du bassin, quelle que soit leur maturité numérique, ainsi que ses sous-traitants et les acteurs de la filière troyenne. Le Pôle traitera des grands enjeux de compétitivité industrielle et, notamment, de l'Industrie 4.0, de l'intelligence artificielle ou de la gestion de la data, mais aussi de recyclage et développement durable, ou des fibres libériennes. Afin de mener ces sujets à la fois de manière prospective et opérationnelle, jusqu'à leur mise en œuvre en entreprise, l'IFTH jouera un rôle pivot avec les acteurs académiques du territoire. Y sont notamment associés le laboratoire ISIFT de l'Université Technologique de Troyes (UTT), et son émanation, la Chaire Connected innovation. Projet à fort enjeu pour le territoire, le Pôle d'Excellence Maille 4.03 s'inscrit dans une logique Grand-Est avec des partenariats forts avec les organisations vosgiennes et mulhousiennes.

SYNDICAT TEXTILE DE L'EST

Le Syndicat Textile de l'Est poursuit un travail important pour valoriser les métiers de la filière textile et permettre des recrutements, notamment, dans les métiers en tension de conducteur de machines, technicien de maintenance ou les métiers de la confection. Sous la bannière Vosges terre textile, véritable marque employeur, le Syndicat a organisé des visites d'ateliers et usines partenaires de Vosges terre textile pour faire découvrir les métiers et les opportunités de carrières textiles. Il a également déployé un parcours de formation pour des opérateurs et opératrices de confection en vue de l'installation d'un atelier de jeans de la marque 1083 à Rupt-sur-Moselle. Grâce à ce plan d'action, 47 postes ont été pourvus à fin 2020 sur les 77 besoins en recrutement formulés en 2020 sur des postes de production ou fonction support. Les personnes recrutées sont autant de jeunes en sortie de formation que de personnes en reconversion. La visibilité accrue qu'a connu la filière textile grâce

à la mobilisation des entreprises textiles pour fabriquer des masques alternatifs a contribué à revaloriser ces métiers et aidé les entreprises dans leurs recrutements tout en montrant l'importance de la fabrication française.



MODE GRAND OUEST

Malgré un recul des marchés traditionnels par rapport à un exercice 2019 particulièrement favorable, les entreprises ont maintenu leurs effectifs grâce à la production de masques alternatifs français et l'utilisation des mesures gouvernementales. La marque « Les masques de l'ouest », plateforme de coopération et de vente des productions ayant réuni 42 ateliers, a posé des fondations utiles pour expérimenter des coopérations futures.

La présence de producteurs d'étoffes et de non tissés sur la géographie Grand Ouest aura aussi donné des occasions de collaboration renforcées entre l'amont et l'aval de la filière.

Le sujet du recrutement demeure la préoccupation numéro une des entrepreneurs et le volume de recrutement divisé de moitié demeure élevé et le demeurera car 40% de la population a plus de 50 ans.

Le niveau d'emplois régional est stable depuis 10 ans grâce aux emplois de fabrication créés par l'industrie Textile, Habillement et Maroquinerie qui compensent les pertes de secteurs plus transversaux ou du secteur marchand.

Le dispositif INNOFABMODE d'usine du futur poursuit ses travaux, permettant d'augurer d'un déploiement prochain des démonstrateurs développés.

Dans ce contexte à visibilité réduite, les entreprises de l'ouest se sont positionnées sur les dispositifs territoires d'industrie et Usine du futur, et de plusieurs démarches régionales RSE dans l'objectif d'améliorer leurs performances futures.

Enfin, le site internet de Mode Grand Ouest a fait peau neuve afin de mieux mettre en avant les actions du syndicat et de ses adhérents.

PRÉSIDENT DE L'UIT

Yves DUBIEF
Tenthorey



VICE-PRÉSIDENTS DE L'UIT

Denis ARNOULT
Droit du Travail et Protection Sociale,
PDG France Teinture

Olivier BALAS
Marchés Publics,
PDG Balas Textile SAS

Norbert BLANC
Promotion internationale, DMC

Eric BOEL
RSE
Les Tissages de Charlieu

Thomas BUCAILLE
Formation,
Directeur RH Petit-Bateau

Olivier DUCATILLION
Communication,
PDG Lemaitre-Demeestere

Grégoire GIRAUD
PDG Cheynet Industries

Christophe LAMBERT
Trésorier, Affaires Industrielles,
Gérant de TDV Industries

Gregory MARCHANT
Affaires européennes,
PDG UTT

**Antoine de VILLOUTREYS
de BRIGNAC**
Innovation, TF Création

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BRANCHES DE PRODUCTION

MAILLE ET LINGERIE

Thierry BRUN
Lucien DEVEAUX
Grégoire GIRAUD
Bruno NAHAN
Dominique SEAU

TEXTILES ARTIFICIELS & SYNTHÉTIQUES

Sébastien HOEFFLIGER

SECTIONS PROFESSIONNELLES

LAINES/COTON

Didier BUTOR
Christophe LAMBERT
suppléant Benoît HACOT

RÉGIONS

AUVERGNE RHONE-ALPES

Olivier BALAS
Eric BOEL
Stéphane MATHIEU
Christian SCHMITT
Hervé TIBERGHEN

GRAND-EST

ALSACE
Benoît BASIER

CHAMPAGNE

Denis ARNOULT

LORRAINE

Yves DUBIEF

HAUTS-DE-FRANCE NORD

Eugène DELEPLANQUE
Olivier DUCATILLION
Olivier GUILLAUME
Gregory MARCHANT

Picardie

Aisne : Antoon VANDEGINSTE

Somme : Yves BENOIT

OCCITANIE

Lionel BONNEVILLE

NORMANDIE

Jean-Jacques GASLY

PAYS DE LA LOIRE

Sylvie CHAILLOUX

MEMBRES DÉSIGNÉS

Norbert BLANC
(DMC)

Thomas BUCAILLE
Petit Bateau

Laurent CHAIGNEAU
Schappe Technique,
Trésorier jusqu'au 01/01/2021

Paul de MONTCLOS
Garnier Thiebaut

Antoine de VILLOUTREYS
de BRIGNAC
(TF Création)

L'ÉQUIPE UIT

Vanessa de Saint-Blanquat,
Directrice Générale

Xavier Royer,
Directeur de la Formation

Joëlle Da Fonseca-Ruellan,
Responsable des Affaires
économiques et européennes

Romain Garnier,
Responsable Affaires sociales
et Formation

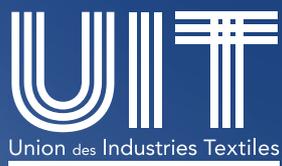
Anne-Laure Milhe,
Responsable de la Communication

Laurent Prigent,
Responsable Développement
Durable

Fatima Said,
Responsable Affaire fiscales

Sonia Navarro et Estelle d'Ortoli,
Assistantes de Direction





11-17, rue de l'Amiral Hamelin - 75116 Paris
Tél. : +33 (0)1 45 05 71 83 - E-mail : uit@textile.fr

www.textile.fr



Uit France